



Rapport Moral

Par Monsieur David Petit, président FNCOF

Assemblée Générale - Montargis le 9 avril 2016

L'année 2015 aura été une année douloureuse en événements pour notre pays, avec des risques que l'on savait à notre porte et qui ont franchi le dernier obstacle celui d'une Europe fragile, vulnérable, perméable car porteuse de tant d'espérances.

Il nous appartient de faire vivre nos valeurs, dans le respect de chacun et de prouver que l'amour ne peut être vaincu.

Notre fédération continuera donc à partager nos valeurs avec toutes celles et tous ceux qui n'aspirent qu'au bonheur et bien au delà-encore.

Notre fédération aura été doublement touchée en 2015 puisqu'elle a aussi vu le décès notre secrétaire général Francis PEUCH des suites d'une longue maladie. Francis aura été présent jusqu'au bout à nos côtés pour soutenir nos actions en apportant ses connaissances.

Nous avons aussi appris le décès d'un ancien membre actif de notre fédération Mr Gérard GOTTVALES qui fut trésorier adjoint pendant de longues années aux côtés d'André SIMON.

Des tristes nouvelles qui ne doivent pas nous empêcher de continuer nos actions pour soutenir le bénévolat comme ils l'auraient souhaité tous les deux.

Si l'année 2015 a été dure pour notre pays, elle l'a été aussi pour nos associations qui ont subi de plein fouet dans un premier temps la mise en place du plan Vigipirate à son plus haut niveau et dans un second temps la mise en place de l'état d'urgence.

Certaines de nos associations ont du renoncer à une partie de leurs manifestations, ce qui a entraîné une perte importante de leurs recettes et qui a eu pour effet de mettre un certain nombre d'associations en état de précarité.

Nous devons rester vigilants, même si certaines données ne sont pas prévisibles, des actions doivent être menées en amont pour limiter les conséquences désastreuses que ces événements ont sur l'organisation des manifestations et plus généralement sur le bénévolat.

Lors de ma nomination, j'ai souhaité mettre la proximité au cœur de mes priorités de Président de la FNCOF.

J'ai voulu tout d'abord rapprocher la fédération de ses adhérents. J'ai donc tout naturellement en 2015, comme en 2014, continué « à battre le pavé » et à me rendre aux invitations de nos adhérents malgré une année compliquée pour moi. J'ai eu ainsi le plaisir, entre autres, de me rendre au carnaval de Manthelan, de visiter le Cantal et de rencontrer les membres des associations de Mauriac avec notre délégué Jacques BOULADOUX, d'assister au pot au feu de St Christophe en Brionnais, de voir les Feux d'artifice de Rogny les Sept écluses, et de participer à l'Opérette du comité des fêtes de Montargis.

Nous avons en France cette chance d'avoir de très belles manifestations et j'ai pu juger personnellement du talent et de l'implication de nos bénévoles. C'est pourquoi il était important de donner à notre Prix National de l'Art de la Fête et de l'Engagement Bénévole une nouvelle dynamique et une vraie reconnaissance nationale. En 2015 nous avons entamé cette réforme du prix en revoyant la distribution des récompenses (4 prix numéraires cette année alors que nous en avions 2 l'année précédente) et j'ai souhaité également mettre à l'honneur les festivals.

Pour dynamiser notre réseau de proximité, j'ai souhaité également que nous encourageons le recrutement de nouveaux délégués départementaux et que nous valorisons ces inestimables acteurs de terrain en prenant plus en compte leur travail et leur investissement.

2015 a ainsi vu l'arrivée dans notre fédération de 6 nouveaux délégués (l'Eure, le Gers, la Seine et Marne, l'Indre et la Dordogne) avec pour certains d'entre eux déjà une implication dans nos commissions de travail. Je tiens à les remercier tous pour l'implication et l'attachement qu'ils portent à notre fédération.

2015 c'est aussi la fin d'un dossier sur lequel nous avons beaucoup travaillé avec la mise en place d'une convention avec toutes nos Unions Départementales. Nous avons pu signer fin 2015 une convention avec la l'Union Départementale du Lot et son Président Jean-Luc CAVALIER. Nous allons tout à l'heure signer celle avec l'Union Départementale du Tarn et Garonne. Je tiens à remercier les co Présidents, Madame Cruzel et Monsieur Bras qui ont fait le déplacement aujourd'hui.

La fédération porte aujourd'hui plusieurs projets qui lui tiennent à cœur, mais nous avons dû aussi malheureusement abandonner certains.

Notre ancien président avait signé un contrat avec la société KAOLIN pour la refonte de notre système de communication. Le conseil d'administration a souhaité mettre un terme au contrat, jugeant le travail et les résultats de cette société peu convaincants.

La vie associative aujourd'hui a la vie dure. Nos bénévoles sont parfois découragés. Depuis les dernières élections municipales, certaines associations ont vu leurs subventions diminuer voire disparaître mettant ainsi en péril leur avenir. Nous devons également déplorer la multiplication de certains comportements de municipalités allant de simples entraves à de gros problèmes d'ingérence dans les comptes des associations. Fort heureusement ces cas restent marginaux mais il nous appartient également de les dénoncer et de soutenir nos associations. Nous avons également une grande majorité de municipalités et d'élus proches de leurs associations qui ont une démarche de soutien et d'encouragement, et la FNCOF et moi-même tenons à les en remercier.

Il est aujourd'hui important de rappeler qu'une association qui ne reçoit aucune subvention de sa commune n'a pas l'obligation à lui présenter ses comptes et son bilan comptable.

Le 24 Juin dernier, Mr Jean Louis CHIABO à qui j'ai donné délégation pour nous représenter au GUSO, s'est rendu à la réunion de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle du comité de suivi du GUSO à PARIS.

Celui-ci a exprimé le regret des membres de la fédération

- D'une part, ne pas avoir été conviés aux réunions du comité de suivi du GUSO depuis plusieurs années
- D'autre part que les recommandations du rapport de la Cour des Comptes de février 2013 n'aient pas été respectées

(Page 19 / 31 « La Cour recommande d'appliquer le droit commun, le paiement direct des indemnités dues par l'employeur »

La FNCOF demande l'application de cette disposition pour les organisateurs bénévoles de festivités qui se situent dans la limite de 6 manifestations par an. Nous sommes toujours en attente d'une réponse dans ce sens.

En septembre 2015 j'ai rencontré le chef de cabinet du Ministère du Sport et de la Vie Associative avec lequel j'ai pu échanger longuement. Il est important pour la FNCOF de renforcer son réseau afin d'être reconnue sur le plan national comme la porte parole des organisateurs de festivités, et en tant qu'interlocutrice privilégiée pour mieux vous représenter et bien entendu mieux vous défendre. Depuis ce rendez vous le Ministère nous adresse régulièrement ses courriers.

Fin 2015 nous avons conclu un nouveau protocole de partenariat avec la SACEM avec de nouvelles règles telles que les séances à tarification au pourcentage.

Je ne vous en dirai pas plus la SACEM interviendra dans quelques minutes sur le sujet.

Je voudrais avant de finir remercier les personnes qui m'entourent, mes trois « drôles de dames » : Marie-Dominique, Guylaine et Coralie pour leur investissement au quotidien dans notre fédération et pour leur disponibilité pour nos adhérents.

Elle sont pour moi des aides précieuses sur qui je peux m'appuyer (même si ce n'est pas toujours facile de travailler avec trois femmes).

Merci à mon bureau et à mon conseil d'administration pour leur investissement à mes cotés.

Merci à Michel et à son équipe pour leur accueil et pour l'organisation de notre assemblée générale.

Je voudrais enfin rendre hommage aujourd'hui à Gérard GASQUET pour son attachement à notre fédération et au département du Tarn et Garonne pour lequel il s'est investi bénévolement dans plusieurs associations et en tant que président de l'Union départementale du Tarn et Garonne. Il a souhaité en 2015 prendre une retraite bien méritée de ces fonctions associatives.

Sache Gérard que tu auras marqué de ton empreinte notre fédération et que ce fut pour moi un plaisir de t'avoir eu à mes cotés.

David Petit, président FNCOF